

**VŒUX DU MAIRE LE 06 JANVIER 2018**

**Mesdames, Messieurs,**

**Avant de commencer,**

**\* Je voudrais excuser Isabelle VALENTIN ... Députée de Hte Loire et Conseillère Régionale, représentée par Christian CHARRET**

**\*Saluer la présence**

**\* Olivier CIGLOTTI ... Sénateur Hte Loire**

**\* J. Pierre MARCON ... Président du Conseil Départemental**

**\* Julien MELIN ... Président de la CCHL**

**\* Madame et Messieurs les Maires des communes de la CC et du canton ainsi que leurs Elus**

**\* Le Major CROS ... Cdt de la communauté de brigade de gendarmerie de Tence**

**\* Hervé SOUVY ... Chef de Centre d'incendie et de secours de Tence**

**\* Sans oublier naturellement, les MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL qui m'accompagnent.**

-----

**La cérémonie des vœux fait partie de ces grands moments de partage et de retrouvailles.**

**Ils sont essentiels dans la vie d'une commune, c'est pourquoi je vous remercie d'être venus aussi nombreux et c'est un grand plaisir que je partage avec les Elus du C.M, de vous retrouver aujourd'hui et débiter ensemble cette nouvelle année.**

**Cette cérémonie, sera aussi l'occasion d'un exposé qui vous permettra de comprendre et de mettre en exergue :**

**\* La nécessité de la politique budgétaire que nous avons mise en place**

**\* la programmation des projets pour les année à venir**

**\* les remerciements aux différentes corporations et associations.**

**\* Ensuite, je laisserai la parole aux personnalités présentes.**

**\* Puis nous mettrons à l'honneur des Tençois et Tençoises pour leur dévouement et**

leur talent.

\* Et pour terminer, nous prolongerons notre échange autour du VERRE DE L'AMITIE

Ce qui me paraît aussi, ESSENTIEL aujourd'hui, ce n'est pas de vous évoquer les réalisations 2017, Guillaume les a très bien retranscrites sur le bulletin municipal, mais plutôt :

DE VOUS FAIRE PART DE NOTRE ***POLITIQUE BUDGETAIRE*** QUE NOUS AVONS MISE EN PLACE DEPUIS LE DEBUT DU MANDAT ET QUI NOUS DONNE LA POSSIBILITE, AUJOURD'HUI, DE PASSER A L'INVESTISSEMENT.

Nous n'avons pas lancé de projets, jusqu'à aujourd'hui, c'est vrai... pourquoi ?

Nous n'avions pas vraiment le choix, il n'était pas question de prendre des risques et d'aggraver davantage la situation financière fragile de la commune.

Nous nous sommes contenté d'entretenir nos structures et de financer tant bien que mal, toutes les mauvaises surprises (éboulements, vétusté ..) auxquels nous avons dû faire face, et ça représente des sommes importantes, qui ne se voient pas...

Pour projeter des investissements dans les années futures, nous avons porté deux réflexions :

#### La première

**\*\*Etait d'établir un " ETAT DES LIEUX" de notre patrimoine et de donner des priorités afin de programmer un entretien régulier.**

Pour permettre à la commune d'avoir un gain financier et une reconnaissance du travail des Agents, nous avons fait le choix politique de mettre en place le travail en régie, ces travaux réalisés par nos agents techniques ont permis la réfection de nombreuses salles et appartements et je les félicite de leurs prestations.

Ensuite, nous avons engagé des PRIORITES, sur la mise en place des prochains projets que nous allons réaliser dans les années à venir, ce qui n'a pas été une perte de temps, puisque aujourd'hui, nous sommes prêts.

#### La deuxième réflexion :

Concernait, ce que nous avons gardé en mémoire :

le ratio de surendettement élevé de la commune depuis plusieurs années e

et nous devons aussi tenir compte des baisses de dotation de l'Etat qui, depuis 2014

nous ont pénalisées d'environ 159 000 € de recettes en moins.

Durant cette période, nous devions aussi éviter d'avoir recours à l'emprunt en raison d'une capacité faible. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de mettre en place sur 3 ans, un travail de réduction principalement sur les charges de fonctionnement et une recherche de nouvelles recettes.

Cet effort financier, entrepris par Guillaume et Joëlle (en charges des finances), avec la collaboration des Directeurs de services et celle des Adjointes qui ont dû (eux aussi) réduire leurs enveloppes budgétaires ... nous a permis d'obtenir de très bons résultats.

Malgré tout, nous continuerons ce travail constant et permanent, ce qui nous permettra de garder toujours la même rigueur budgétaire, afin de pouvoir continuer d'assurer nos missions.

Pour conclure :

Nous devons passer par cette étape de désendettement, pas très VALORISANTE pour les Elus que nous sommes, mais, aujourd'hui toutes ses réflexions et ce travail "portent enfin ses fruits" et va nous permettre,

**DE PASSER A L'INVESTISSEMENT**

**VOUS DEVEZ SAVOIR....**

**QU'IL EST IMPORTANT QUE VOUS AYEZ CONSCIENCE**

**QUE NOUS VOULONS NOUS PROJETER AVEC SERIEUX ET CONFIANCE EN  
L'AVENIR.**

Les jours meilleurs arrivent, Et je suis, malgré tout, très très OPTIMISTE pour la suite....

La commune va ENFIN pouvoir engager des PROJETS sur les ANNEES 2018 et 2019. Si en plus, on prend en compte CEUX des particuliers qui vont bientôt voir le jour, Tence va retrouver l'image que l'on attend d'elle depuis quelques années, CELLE D'UNE COMMUNE DYNAMIQUE, qui sera primordiale pour améliorer la vie de notre commune et des Tençois.

C'est aussi très appréciable de voir tous ces porteurs de projets (petits et grands) qui

transfèrent, créent, développement leur activité, et ont cette volonté de l'exercer sur place. Leur choix de rester, va faciliter l'activité et le développement économique dont nous avons besoin, sans oublier l'apport d'emploi, qui nous a tant manqué ces dernières années.

### QUELS VONT ETRE LES 3 PROJETS qui vont voir le jour en 2018 et 2019

1) la réalisation de L'AIRE DE CO-VOITURAGE, programmé en 2017, mais suspendue dans l'attente d'une harmonisation du chantier avec l'aménagement d'une nouvelle voie à L'ENTREE NORD DE TENCE.

Ces deux opérations seront liées par ailleurs à la création d'une voie d'accès à la nouvelle ZONE du FIEU portée par la CCHL.

Nous bénéficierons des aides :

\* du LEADER (aides européennes)

\* de la DETR (ETAT) plus particulièrement sur de la voirie lourde et l'espace paysager imposé par l'ABF.

\* la REGION

\* peut-être d'une subvention qui remplacera la réserve parlementaire récemment supprimée, auprès de notre Sénateur,.

\* Le Département devrait participer à la sécurisation de la RD500 et peut être nous subventionner sur certains travaux de chaussée communale, que Jean Digonnet avait négocié en 1999 et qui avaient fait l'objet d'une délibération.

subventions estimées ~55 %

### 2) LA CASERNE DES POMPIERS

Le Président MARCON vous parlera aussi des casernements, je vais me contenter de vous informer des opérations communales sur ce projet.

En raison de la validation du C.A du SDIS dans son programme immobiliers, 3 CENTRES DE SECOURS ont été retenus, dont celui de TENCE, soit une enveloppe d'investissements pour le SDIS de 3,6 M €.

La commune a des obligations pour cette construction, soit :

\* 25 % de participation communale sur le montant des travaux TTC, déchargé du FCTVA.

\* Le terrain à fournir, plat ou terrassé

\* et un poteau incendie sur réseau public en bordure

nous avons fait le choix de proposer ce terrain au lieu, suite à la démolition de l'HLM de l'OPAC et au positionnement de cette parcelle qui bénéficiera de l'accès direct à la RD500 et qui générera aucune nuisances liées aux départs des interventions pour les usagers.

Nous sommes en cours de négociation avec l'OPAC pour acquérir le terrain dans les meilleurs délais et pour réaliser la plateforme conforme aux exigences du SDIS.

Nous avons aussi obtenue un avis favorable du SDIS et du Chef de Centre pour le lieu d'implantation.

les principaux financeurs de ce projet devraient être :

\* l'ETAT .. 30%

\*le DEPARTEMENT(43-11) ...15 %

\*le SDIS .. 30%

\* la COMMUNE .. 25%

Si tout va bien, la construction pourrait débuter au 2 ème semestre 2018

### 3) LA PISCINE

Nous profiterons de ce projet de rénovation pour refaire les vestiaires et les sanitaires communs au gymnase ainsi que le Hall d'entrée.

Le coût de l'opération sera de 1 600 000 € HT (dont 1 400 000 € HT de travaux)

Subventionné à 67 % par :

\* L'ETAT (avec de la DETR sur 2 tranches)

\*la REGION

\* le Département (43-11)

\* la CCHL (fond de concours)

L'équipe d'ingénierie départementale nous accompagne à titre expérimental, représentée par

Daniel CRISON Conseil en architecture, urbanisme et environnement.

Pascal REY Conseiller municipal et Chef de projet, est désigné référent de ce dossier sans oublier les services techniques et administratifs de la commune.

Tous ces travaux sont supervisés par :

Bernard RECHATIN (1er adjoint et adjoint aux travaux) et Guillaume GOUNON (Adjoint aux finances)

Début des travaux : septembre 2018

\* LE SERVICE SCOLAIRE suivi par Mi Jo et Valérie.

Nous avons accueilli à la rentrée, une nouvelle Directrice de l'école primaire publique, il s'agit de Mme Audrey VEZON, l'effectif des élèves est de : 163

Mme Evelyne BOURDON Principale du Collège Public effectif des élèves : 151

Mme Aurélie BATHELEMY Directrice de l'école primaire privée ST Martin avec un effectif d'élèves de : 166

M. Richard BARTHELEMY Directeur du Collège privé St Martin avec un effectif d'élèves de 152

Soient au total : 632 élèves de scolarisés sur TENCE

PLACE AUX REMERCIEMENTS

Permettez-moi de remercier particulièrement toutes celles et ceux qui oeuvrent au quotidien pour servir notre commune et ses habitants.

1) Les Membres du CONSEIL MUNICIPAL dans les différentes tâches qui leurs sont confiées

2) L'ensemble du PERSONNEL COMMUNAL qui s'investit pleinement au quotidien.

3) L'ensemble des bénévoles du CCAS, les Elues Mi-Jo, Eliane, Nicole qui organisent le repas annuel des anciens de la commune, les colis de Noël et autres prestations à caractère social.

4) Les Présidents des associations locales et tous leurs membres qui animent la commune, c'est une richesse inestimable pour une commune. Ici, nous avons la chance d'avoir ce tissu associatif particulièrement riche, pas moins de 40 associations, auxquelles nous apportons un soutien appuyé par les subventions, la mise à disposition de nos structures et le prêt de matériels, ainsi que la mise à disposition de nos agents communaux.

Je rappelle que toutes les grandes rencontres festives, culturelles et sportives donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité. BRAVO A TOUS

Je voudrais ouvrir une parenthèse pour 2 choses :

\* La première : Remercier aux nom des ELUS, l'association des commerçants et artisans, l'association des jeunes, qui ont contribué aux décorations et avec l'aide financière et matérielle de la commune (Stéphanie) aux animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

sans oublier, les bénévoles et agents qui ont participé aux décorations de la ville et les volontaires qui ont décoré leur hameaux autour de TENCE

\* La deuxième parenthèse : C'est l'initiative de la part de l'association des AMIS DU VIEUX TENCE, représentée par le Président Daniel RIBEYRE qui ont réalisé et qui vont poser des plaques sur les bâtiments les plus remarquables de Tence.

**10 Plaques seront posées avant l'été sur ces bâtiments pour rendre plus attrayante la visite du VIEUX TENCE que l'on retrouve dans le livret réalisé par les AMIS DU VIEUX TENCE et qu'on peut se procurer à l'OT de Tence.**

**Ces plaques résument en quelques mots et en 3 langues ( français, anglais et patois) les parties plus détaillées dans le livret qui se rapporte au bâtiment où est fixée la plaque.**

**Elles ont été conçues par l'association et fabriquées à Tence par MULTI PUB.**

**9 autres plaques seront réalisées en 2019 pour compléter la visite.**

**La commune apprécie tout à fait cette initiative et prend en charge la partie financière de cette conception.**

**Je suis reconnaissante de la participation du Président des AMIS DU VIEUX qui a accepté de faire partie du groupe de travail d'Elus qui travaille actuellement sur la mise en place de la**

#### **NUMEROTATION DES HAMEAUX**

**5) La reconnaissance envers Les SAPEURS POMPIERS volontaires de Tence, encadrés par Hervé SOUVY et qui regroupe 30 SPV et 14 JSP. (dont 3 nouvelles recrues chez les SPV et 9 chez les JSP)**

**Cette année le bilan de leur activité opérationnelle s'avère en hausse de 8 % par rapport à l'an dernier.**

**336 interventions dont :**

**90 % sont du secours à la personne**

**6 % des Incendies**

**4% des interventions diverses**

**6) Sans oublier La COMUNAUTE DE BRIGADE DE TENCE**

**Dirigée par son Commandant : le MAJOR Laurent CROS**

**qui couvre un secteur de 14 communes soit 17 768 habitants**

**avec un effectif de 9 gendarmes à Tence et 8 à Montfaucon**



Le nombre de leurs interventions effectuées en 2017 est de **641** dont **152** rien que sur Tence. Il faut noter sur Tence, 2 départs et 2 arrivées en 2017 et 1 départ en janvier 2018 et préciser que le déficit sur la communauté de brigade est de 18%. Ce chiffre déficitaire fait défaut en raison de l'étendue du territoire.

7) M. Jérôme ANCELIN, comptable du Trésor que nous avons sollicité pour nous accompagner dans nos décisions budgétaires et qui a rejoint le secteur d'Yssingeaux depuis le 1er janvier 2018, suite à une décision prise par la direction générale des finances publiques.

Ce qui veut dire que la trésorerie de Tence et ses environs est fermée.

Le Conseil Municipal a fait part de son mécontentement concernant cette décision de suppression du Service sur Tence, chef lieu de Canton qui maintient ses efforts pour conserver ses diverses entreprises et développer les services publics.

8) L' EHPAD dirigée par Xavier CURA qui ne cesse de diversifier l'offre et d'améliorer la qualité des prestations de la maison de retraite

#### 9) LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Catholiques, Protestantes et celle des frères de PLYMOUTH (F)

#### 10) LA POSTE

Je rappelai à la Directrice de la poste, au nom du CM, notre inquiétude au regard de la réorganisation de leurs Services et tout récemment celle qui consiste à regrouper à compter de l'été 2018, sur un site unique au MAZET, les facteurs basés actuellement sur les sites de FAY, du CHAMBON et de TENCE.

#### 11) LE VECTEUR ECONOMIQUE

Les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les exploitants

forestiers, les professions libérales et l'ensemble des services

Je voudrais accueillir et saluer les NOUVEAUX HABITANTS de notre commune et je leur souhaite la bienvenue. Je me tiens naturellement à leur disposition pour tout renseignement.

Au nom du CM et en mon nom personnel, je vous présente NOS VOEUX les plus sincères, de santé, de bonheur et de solidarité, sans oublier la réussite de tous vos projets personnels, professionnels et associatifs.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine, la solitude ou qui traversent des difficultés quelles qu'elles soient.

**JE VAIS LAISSER LA PAROLE AUX PERSONNALITES PRESENTENT**

Comme toutes les années, nous mettons des Tençois et Tençoises à l'honneur

Je vais commencer par :

1) celle qui s'est investie durant toutes ces années de BENEVOLAT aux services de la commune

Madame Fernande BERTHEAS

Présentée par MI JO

---

2) Conçu par le (P.I.J Point Information Jeunesse)

Le Haut Lignon dispose d'incroyables Talents, dont une Tençoise de 11 ans qui a remporté le prix

Je demande à Agathe POCHELON (11ans) de venir nous rejoindre

Accompagnée par Magalie OLIVIER son "Mentor" son "inspiratrice" ...qui va nous la présenter

MAGALIE sera présentée par VALERIE

---

3) Pour son titre par équipe de CHAMPION DU MONDE de pêche à la mouche, un jeune Tençois :

Mathieu DIGONNET

Il est accompagné par Médéric GIBERT son initiateur de toujours

Présenté par MEDERICK GIBERT

MEDERICK Présenté par Brigitte RENAUD

"Médéric est un passionné de la pêche et plus particulièrement la pêche à la mouche, c'est à Tence qu'il a fait ses débuts et par la suite il a fait découvrir cette discipline aux jeunes en les initiants, les encadrants pour qu'ils deviennent performants jusqu'à l'obtention de titres mondiaux.

on se souvient de J.François Vialette (Tençois d'origine) et aujourd'hui c'est au tout de Mathieu...

**Je tiens à te féliciter Médéric de tout ce que tu as pu apporter à ce sport, qu'est la pêche...**

-----

-----

**Maintenant, vous êtes tous conviés à prendre ensemble le VERRE DE L'AMITIE pour clôturer ensemble cette cérémonie.**